

## DÉLIBÉRATION N°3 DU 7 MARS 2022

Numéro enregistrement Préfecture : DC-20220307-3

### SUPPRESSION DE POSTE

Sur convocation de son président, Monsieur Pascal LEWICKI, le Conseil d'Administration du S.D.I.S. du Lot s'est réuni lundi 7 mars 2022 à 14h30 en présence de Monsieur Michel PROSIC, Préfet du Lot.

#### Etaient Présents

##### Avec voix délibérative :

Monsieur Pascal LEWICKI, Madame Véronique CHASSAIN, Madame Anne LAPORTERIE, Madame Dominique BIZAT, Madame Catherine MARLAS, Monsieur Fausto ARAQUE, Monsieur Christian PONS, Monsieur Pierre MOLES, Monsieur Alfred TERLIZZI, Monsieur Claude VIGIÉ

##### Sans voix délibérative :

Colonel hors-classe Jean-François GALTIE, Médecin colonelle Marie-Pierre TAILLADE, Capitaine Mickaël DESBRUERES, Capitaine Jean-Marc MATHIEU

##### Assistaient également :

Monsieur Jean-Paul LACOUTURE, Madame Laurence MAGINOT, Madame Véronique BAILLY, Lieutenant-colonel Jérôme FERRAGE, Madame Elodie JEURISSEN, Monsieur François GOMEZ, Madame Céline TODESCHINI

##### Etaient absents / excusés :

Monsieur Rémi BENSOUSSAN, Madame Mireille FIGEAC, Madame Edith LAGARDE, Madame Françoise LAPERGUE, Madame Caroline MEY-FAU, Madame Amélie VACOSSIN, Monsieur Vincent BOUILLAGUET, Monsieur Jean-Marie COURTIN, Monsieur Frédéric DECREMPS, Monsieur Daniel JARRY, Monsieur Jean-Luc MARX, Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Monsieur Régis VILLEPONTOUX, Lieutenant-colonel Olivier LABADIE, Lieutenant-colonel Virgile MOREAU, Capitaine Philippe DELTOUR, Adjudant Christophe MORANDIN, Adjudant-chef Mathieu DUHAMEL, Monsieur Marc CARPREAUX.

Après avoir pris connaissance de son rapport de présentation et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Lot décide :

- supprimer un poste de capitaine qui fait suite à une promotion interne au grade de commandant, au 1<sup>er</sup> décembre 2021 (cette nomination ne nécessite aucune création dans la mesure où un poste de commandant restait vacant) ;
- modifier le tableau des effectifs, au titre de l'année 2021, comme suit :

Suppressions de postes						Créations de postes						
Au titre de l'année 2021						Au titre de l'année 2021						
Filière	Grade	Affectation	Temps complet ou on complet (C/NC)	Nbre postes	Date effet	Filière	Grade	Affectation	Temps complet ou on complet (C/NC)	Nbre postes	Date effet	
Sapeur-Pompier	Colonel hors classe	Direction	C	1	31/12/2021	<b>Aucune création nécessaire, postes créés courant 2021</b>	Sapeur-Pompier	Adjudant	GSO	C	1	01/09/2021
	Capitaine	GT	C	1	31/12/2021							
	Lieutenant 1 <sup>re</sup> classe	GSO	C	1	31/12/2021							
	Lieutenant 2 <sup>ème</sup> classe	GT et GSO	C	3	31/12/2021							
	Adjudant	GSO	C	1	31/12/2021							
	Sergent	GT et GSO	C	3	31/12/2021							
Technique	Caporal	GT	C	1	31/12/2021							
	Technicien P2 <sup>ème</sup> classe	GSO	C	1	31/12/2021							
	Adjoint technique P 1 <sup>re</sup> classe	GSO	C	1	31/12/2021							
Administrative	Adjoint technique	GSTB	C	1	31/12/2021							
	Rédacteur P 2 <sup>ème</sup> classe	GSTB	C	1	31/12/2021							
	Adjoint administratif	GSR	C	1	31/12/2021							
Sapeur-Pompier	Capitaine	GSO	C	1	01/12/2021							
Au titre de l'année 2022						Au titre de l'année 2022						
Filière	Grade	Affectation	Temps complet ou on complet (C/NC)	Nbre postes	Date effet	Filière	Grade	Affectation	Temps complet ou on complet (C/NC)	Nbre postes	Date effet	
Sapeur-Pompier	Colonel	Direction	C	1	01/01/2022	Sapeur-Pompier	Colonel hors classe	Direction	C	1	01/01/2022	
	Caporal	GSO	C	1	01/01/2022		Caporal-chef	GT	C	1	01/01/2022	
Administrative	Adjoint administratif P 2 <sup>ème</sup> classe	GT	C	2	01/01/2022	Administrative	Adjoint administratif P 1 <sup>re</sup> classe	GT	C	2	01/01/2022	

Présents : 10  
 Votants : 10  
 Pour : 10  
 Contre : 00  
 Abstention : 00

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Cahors, le 08 MARS 2022

Le Président du Conseil d'Administration du Service  
 Départemental d'Incendie et de Secours du Lot

  
 Pascal LEWICKI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.